
Pièces jointes au dossier de demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement

PIECE JOINTE N° 6

Justification du respect des prescriptions générales

Rubrique 2781 : Méthanisation

Version 2
25/11/2019



Demandeur :
BIOGY
1 rue François Lemaître
62161 ETRUN



Site concerné :
Lieu-dit Les Seize
62161 ETRUN

SOMMAIRE

1. RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES 2781 ENREGISTREMENT	3
2. ANNEXES	4

1. RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES 2781 ENREGISTREMENT

Le respect des prescriptions générales définies par l'arrêté du 12 août 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement est présenté dans un tableau joint en annexe 1.

2. ANNEXES

Annexe 1 : Justification du respect des prescriptions générales 2781 Enregistrement

Annexe 2 : Plan de sécurité

Annexe 3 : Désignation du responsable de la surveillance de l'installation

Annexe 4 : Attestation de formation

Annexe 5 : Réserve d'eau : attestation SDIS

Annexe 6 : Contrôles d'étanchéité

Annexe 7 : Consigne spécifique démarrage ou redémarrage

Annexe 8 : Note de calcul des bassins

Annexe 1

Justification du respect des prescriptions 2781 Enregistrement

Annexe 2

Plan de sécurité

Annexe 3

Désignation du responsable de la surveillance de l'installation

Annexe 4

Attestation de formation

Annexe 5

Réserve d'eau : attestation SDIS

Annexe 6

Contrôles d'étanchéité

Annexe 7

Consigne spécifique démarrage ou redémarrage

Annexe 8

Note de calcul des bassins